



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 13 octobre 2020]

Date de la convocation

7 octobre 2020

Date d'affichage

14 octobre 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 32

Procurations : 1

Votants : 33

Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Christian PERO *Maires Adjoints*, Anne DUBIER, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Lahcene BAAZIZ, Martine MOSTARDI, Monique GUILLE, Martine VIOLETTE, Laurent SQUASSINA, Philippe ISSARD, Isabelle BEAUVAIS, Thierry BODDI, Corinne DARMANI, David AMALRIC, Daniel RIBES, Arnaud ELGOYHEN, Gabriel CARRAMUSA, Jean BATAILLOU, Agnès MERONI, Alice GAUTREAU, Jean-Marc AGUERRE, Dominique BOYER, Thomas DOMENECH *Conseillers*

Absents et représentés : Christel PALIS

Absents :

N° 168/ 2020

Secrétaire de séance : Eric PILUDU

OBJET DE DELIBERATION : Convention de servitude Commune / GRDF, Rue Didier Daurat et avenue Guynemer

Madame le Maire rappelle à l'assemblée qu'une convention de servitude de passage d'une canalisation souterraine de distribution de gaz (sur une longueur de 117m) sur la parcelle communale cadastrée section NP n° 102, rue Didier Daurat avait été signée le 18 juin 2018 entre la Commune et GRDF (SA, 6 rue Condorcet, 75009 PARIS 6ème).

La convention de servitude ci-annexée précise également les modalités de son entretien et de son exploitation. Tous les frais, droits et émoluments seront supportés par GRDF.

Il convient à présent de formaliser par acte authentique la constitution de cette servitude qui sera signé en l'étude de la SCP LEGAPOLE NOTAIRES, 78 route d'Espagne 31000 Toulouse.

1 annexe

VOTE : à l'unanimité des membres présents

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

DONNE tous pouvoirs habilitant Madame le Maire, ou son Adjoint Délégué, à signer au nom de la Commune l'acte authentique relatif à la convention de servitude (RE6 – 1701973) ci-annexée et toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire

Martine SOUQUET

Fait à Gaillac le 13 octobre 2020



Accusé de réception en préfecture
081-21810098-20201014-168-2020-DE
Date de télétransmission : 14/10/2020
Date de réception préfecture : 14/10/2020